



POLITIQUE STATION MONTCHAVIN LA PLAGNE

Montchavin-**in** Plagne
Paradisi



2017-2020

LE CONTEXTE

Avec la fin des baux et la perte de 45 % de lits gérés par les professionnels de notre station (essentiellement aux Coches), **en 10 ans la station a perdu 79 000 nuitées** (soit 20 % des nuitées de 2007).

Ces nuitées perdues sont autant de clients qui ne viennent plus et les conséquences sont subies par tous les acteurs de la station :

Dépense moyenne par nuit et par personne : 109 euros (Sources : Enquête SDT Sofrès 2011 - DGCS "Traitement Observatoire SMTB juin 2013").



**Manque à gagner pour Montchavin la Plagne :
79 000 nuitées x 109 euros = 8,6 Millions d'Euros**

Le modèle économique que nous connaissons a atteint ses limites (constructions limitées, foncier rare, poids de l'administration, procédure PLU devenant impossible, droits à construire quasi nuls).

IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Préalables à la remise en location des appartements non loués :

- **Améliorer le remplissage des lits existants**
(avec l'aide des structures en place).
- **Apporter une attractivité différenciante**
Investissement sur des infrastructures avec un faible coût de fonctionnement notamment sur les Coches (accès gratuits aux activités choisies en extérieur, ou intérieur).

LES ACTEURS

- **Les Instances décisionnelles** : conseil communal et conseil municipal : débats pour définir les priorités et les modalités de financement.
- **Les propriétaires** : remise en location de leur bien.
- **Le SIGP** : Syndicat (3 communes la Plagne Tarentaise, Aime-La-Plagne, Champagny en Vanoise), délégataire du domaine skiable de la Grande Plagne.
- **L'ensemble des socio-professionnels de la station** : hébergeurs, commerçants, artisans (rénovation des biens)...

LES LEVIERS À ACTIONNER

➤ **L'incitation à la remise en marché :**

- Donner aux propriétaires loueurs des avantages en fonction du remplissage de leur bien.
- Maintenir les exonérations fiscales pour les biens classés (en parfait état d'entretien).
- Nouer des relations de confiance pour constituer un véritable partenariat.

➤ **Le Transport et les déplacements de nos clients**

(de leur hébergement jusqu'aux centres des villages Montchavin & Les Cochés).

- Davantage de navettes pour augmenter les rotations et la satisfaction client.
- Améliorer les accès piétons aux centres en facilitant le passage de tous.
- Privilégier la mobilité douce en évitant les confrontations véhicules / piétons et limiter les accès des véhicules (borne placée à l'entrée de Montchavin en 2017).

➤ **L'aménagement du domaine skiable**

En cours avec le SIGP afin d'apporter une simplification des cheminements et privilégier des montées rapides aux altitudes enneigées (1800m-2000m).

➤ **Les nouveaux lits**

- Respect du PLU de 2013 : hébergeurs traditionnels (lits non garantis au-delà de 18 années).
- Politique avant-gardiste de baux pour obliger les investisseurs sélectionnés à louer les biens construits sur des parcelles communales pendant 99 années.



ABOUTISSEMENT

Si nous arrivons à appliquer ces différentes politiques, nous devrions aboutir à une nette consolidation de notre modèle.

